



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CÉRET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 27 novembre 2021

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration
mercredi 24 novembre à 14h00 à CÉRET 27 Rue Saint-Ferréol
(masque obligatoire)

Participant.e.s : Bernard LAMBERT, Jean-Pierre TARAELLAS, Pilar LOPEZ, Guy RAMPON, Guy DENISE, Eric SCHNEIDESCH, Alain ITTEL, Alain RUMEAU, Françoise RUMEAU, Francis PAGES, Michel GOSSET et Françoise TARAELLAS.

1. Approbation du C.R. du C.A. du 18 octobre 2021.

Approbation à l'unanimité.

2. MISE EN PLACE DU BUREAU

La séance est présidée par le doyen d'âge Bernard LAMBERT .
Françoise Taradellas, secrétaire sortante est nommée secrétaire de séance.

Président : Bernard LAMBERT (BEL)

Elu : 12 voix

Secrétaire :

Françoise TARAELLAS (FRT)

Elue : 12 voix

Trésorier : Guy RAMPON (GUR)

Elu : 12 voix

Trésorier adjoint : Alain ITTEL (ALI)

Elu : 12 voix

Le prochain C.A. nommera un secrétaire adjoint ou vice secrétaire et un président adjoint ou vice président

Les administrateurs :

Guy DENISE (GUD)

Michel GOSSET (MIG)

Pilar LOPEZ (PIL)

Francis PAGES (FRP)

Eric SCHNEIDESCH (ERS)

Françoise RUMEAU (FRR)

Alain RUMEAU (ALR)

Détiennent la signature sur les comptes bancaires Crédit Agricole Sud-Med :

- pour le compte courant : Guy RAMPON, Alain ITTEL et Bernard LAMBERT.
- pour le compte "Séjours" : Guy RAMPON, Michel GOSSET et Bernard LAMBERT.

Guy RAMPON contacte la banque pour régulariser ces nouvelles dispositions et annuler les anciennes .

3. REPARTITION DES TACHES

Voir [tableau annexé au présent C.R.](#) - celui-ci sera complété lors du prochain C.A..

4. REAMENAGEMENT LOCAUX - PLANNING

A la demande de la ville de Céret, une nouvelle salle nous a été attribuée au 27 rue Saint-Ferréol.

Pour le stockage de notre matériel, nous avons la possibilité de le stocker soit chez nos amis de la Ronde Cérétane rue des Capucins soit au 27 rue St Ferréol si les associations occupantes nous font suffisamment de place.

Décision sera prise après une visite des lieux le 2.12.

BEL a reçu la nouvelle convention - FRT la signera et procèdera au changement d'assurance lorsque le lieu de stockage du matériel sera choisi.

5. ORGANISATION DE LA RENCONTRE DES NOUVEAUX ADHERENTS

Cette journée est programmée le LUNDI 13 DECEMBRE 2021 à 14h30 au Mas de Nogarède (rue de Nogarède à CERET)

- L'histoire de notre Association
- Ses valeurs de l'Association,
- Le cœur de sa mission et sa raison d'être,
- Sa manière de fonctionner,
- Fonctionnement du site
- Formations F.F.R.
- Etc.

Sont invité.e.s les adhérent.e.s des saisons 2019-2020 et 2020-2021 soit 45 personnes.

L'invitation par mail a été transmise le 26.11 par FRT ; une confirmation de présence est demandée, et ce avant le 8 décembre au soir.

BEL, FRT et ERS animeront cette rencontre - Les administrateurs disponibles sont les bienvenus - xxx prépare le pot de l'amitié.

6. GROUPE MONTAGNE

A ce jour aucune perspective, pas d'animateurs ; Il a été décidé la suppression du groupe sur la grille programme. La définition du groupe "Rando" - dimanche

et jeudi - est adaptée. Au lieu de "dénivelé entre 600 et 1000m", ce sera "dénivelé supérieur à 600m". Cette classification sera revue lors du prochain C.A.

.../...

7. DESIGNATION DES MEMBRES D'HONNEUR

Médaille d'honneur 2007 : L. Falusi

Anciens présidents d'honneur : Baptstin, J. Porqueres.

Les présidents d'honneur nommés par le CA sont dispensés de cotisation et invitation au repas de l'AG.

Chaque administratrice / administrateur est invité à réfléchir pour que puissent être définies une ou des règles :

- qui est nommé membre d'honneur ?
- qui est nommé Président d'honneur ?
- remet-on en vigueur la médaille d'honneur ? - si oui à qui l'attribuons nous ?
- conséquences liées à ces nominations : exonération de la cotisation ? - invitation aux repas ? - quid du conjoint ?

Reprise de ce point lors du prochain C.A.

8. RECYCLAGE PSC1 :

Selon la F.F.R., un recyclage est recommandé tous les 5 ans - FRT contacte le C.D.O.S (Comité Départemental Olympique et Sportif) qui dispense ce recyclage un devis pour 2 sessions au Mas de Nogarède.

10. PLANIFICATION JOURNEE DES ANIMATEURS

Pour la reprise de contact avec animatrices et animateurs, il est décidé de procéder en 2 étapes :

- a. après-midi de travail et réflexion dernière semaine de janvier
- b. randonnée pédagogique découverte de la flore et la faune de la réserve naturelle de Prats-de-Mollo sous la conduite d'un technicien de la réserve en avril ou mai (à définir avec M. Guardiole quelle est ma meilleure période pour observer la flore et la faune)..

FRT prend l'attache d'Olivier Guardiole, technicien de la Réserve pour définir la meilleure période. A l'issue de cette randonnée, un repas sera pris en commun au Restaurant RIBES à La Preste rassemblant animatrices, animateurs, administratrices, administrateurs et conjoint.e.s de ces invité.e.s.. Un administrateur vérifiera la pertinence de ce choix (qualité et nombre de personnes possibles).

11. JOURNEE DE LA GALETTE DES ROIS

DIMANCHE 9 JANVIER 2022, il est convenu de convier tous les adhérents pour la sortie galettes .

FRT fait les démarches auprès des Communes des Cluses et du Perthus pour la réservation de la salle selon les disponibilités.

Demandes faites le 26.11.

Quand sera connu le point de dégustation, les animateurs seront sollicités pour définir 2 ou 3 randonnées qui convergeront pour 15h30 vers le lieu de dégustation.

.../...

11. MEDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT

ASSOCIATIF.

Promotion 2021 : a été proposé Jean PORQUES pour son engagement bénévole depuis de nombreuses années (administrateur, président, animateur).

Promotion 2022. BEL demande aux administrateurs de réfléchir à une proposition pour le prochain C.A..

10. TÉLÉTHON

- Randonnée du Téléthon le Samedi 4 décembre .
- Départ 9H00 devant la Mairie de CERET – randonnée de 8km retour vers 11h30 – 12h.
- Marche au profit du Téléthon don de 5€, somme entièrement reversée à l'AFM-Téléthon.
- BEL a confirmé que l'apéritif sera offert par la Municipalité de Céret.
- Communication : Panneau lumineux Mairie.
- BEL article l'Indépendant.
- FRT a envoyé un mail aux adhérents pour les informer le 25.11.
- ERS Sur le site de la Rando, facebook.
- FRT fait la déclaration auprès de l'assurance.
- rendez-vous des personnes disponibles à 8h devant la mairie (mise en place d'une table, nappe, urne (confectionnée par GUD), flamme L.R.C., inscription des participant.e.s, etc

Prochain C.A. : VENDREDI 17 DECEMBRE

14h30.

Au 27 rue Saint-Ferréol